

## L'édito

## Confignon 2015, une commune en mouvement !

### S O M M A I R E

Le dossier	1 à 6
La Mairie	6 à 10
BD	9
Le Conseil	11-12
Bric-à-brac	12-13 et 16
Au-delà des thuyas	14-15

Les articles signés d'initiales ont été rédigés par des membres du comité de rédaction ou des cadres de la Mairie (cf liste ci-dessous).

Editeur :  
**Municipalité de Confignon**

Comité de rédaction :  
**Alain Dreier** (AD)  
**Catherine Graf** (CG)  
**Roger Jaccard** (RJ)  
**Françoise Joliat** (RJ)  
**Jean-Claude Kormann** (JCK)  
**René Lindenmeyer** (RL)  
**Melik Özden** (MO)  
**Denis Soulier** (DS)  
**Dinh Manh Uong** (DMU)

Pour la Mairie :  
**Elena Giario** (EG)  
responsable du service social  
**Eric Kunz** (EK)  
secrétaire général  
**André Marostica** (AM)  
responsable du service technique  
**Suzanne Oguey** (SO)  
déléguée au développement durable  
**Geneviève Pagani** (GP)  
responsable de la communication  
et des relations publiques  
**Mario Rodriguez** (MR)  
secrétaire général adjoint

Maquette :  
**Pascal Gachet**

Impression :  
**Imprimerie G. Chapuis SA**

Avant de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, laissons un peu vagabonder nos souvenirs pour rêver d'un Noël de notre enfance.

Il y a juste deux ans, le Conf'infos vous proposait de jeter un coup d'œil en arrière. Aujourd'hui au travers des diverses commissions du Conseil Municipal et des dicastères des Conseillers Administratifs, nous nous projetons dans l'avenir et de ce que pourrait être notre commune en 2015.

Nous faisons tout pour avancer dans les différents dossiers qui nous tiennent à cœur. Nos finances auront-elles pu supporter la mue et l'extension de notre village ? Nos divers souhaits et vœux pour l'amélioration de notre bien vivre à Confignon auront-ils pu se concrétiser ?

Toutes ces questions, nous sommes en droit de nous les poser...

Alors pour construire valablement notre devenir, certains rédacteurs d'article et membres du Conseil Municipal ont imaginé le Confignon de demain. Une vision, il faut le reconnaître, digne d'un film de science fiction. D'autres au contraire ont préféré s'occuper de son développement de manière réaliste et visionnaire. Pour une grande majorité d'entre nous, au rythme où les années défilent sans nous laisser le temps de souffler, 2015 c'est presque demain.

Que de rêves, que de sujets qui peuvent être abordés dans le cadre de cette réflexion de la vision de ce que pourrait être cette année 2015. Pour ma part, j'aimerais conclure tout en étant persuadé qu'il est difficile de remplacer un mode de comportement par un autre. A quoi

ressemblerait un monde où il n'y aurait plus de choix ? La photo ne remplacera jamais la peinture et je vois mal mon ordinateur remplacer mon livre de chevet.

Que nos propos vous fassent rêver ou non, que votre imagination pour un court instant s'envole avec nous dans un univers en plein développement, alors nous aurons réussi notre pari : celui de vous apporter un bon moment de plaisir à lire des propos un brin imaginaires mais éminemment visionnaires. L'avenir nous dira lesquels se sont réalisés.

Dans cette attente, passez déjà de Bonnes fêtes de fin d'année et, je vous souhaite également au nom de toutes les autorités communales, une année 2011 remplie de souhaits les plus réalistes !

**Alain Dreier**  
Conseiller Administratif

## Confignon 2015

### Finances et développement économique

Confignon se caractérise depuis longtemps par son aspect essentiellement résidentiel. Par conséquent, ses recettes fiscales dépendent surtout du niveau des revenus et de la fortune de ses habitants. Durant ces 5 dernières années, elles ont connu une forte variation, due à l'accroissement de la population, notamment dans le quartier de Cressy.

Dans son article sur l'état des finances communales en 2015, le président de la Commission des finances explique bien les difficultés que Confignon doit affronter en ce moment avec plusieurs projets d'investissements importants pour son développement. C'est un équilibre qui n'est pas simple à trouver entre les dépenses et les prestations de qualité à offrir aux habitants, tout en maintenant les dettes à un niveau raisonnable.

C'est la raison pour laquelle le Conseil administratif a voulu mettre l'accent sur

le développement économique dès le début de cette législature. Il faut admettre que le tissu économique actuel de notre Commune est composé essentiellement d'indépendants et de sociétés de petite taille, leurs recettes fiscales restent très marginales pour la Commune.

Une importance toute particulière est donc accordée au développement d'une zone pour les activités industrielles et artisanales dans le cadre de l'urbanisation des Cherpines. C'est une opportunité unique que notre Commune doit saisir pour constituer une situation financière saine et stable à long terme.

Dans cette optique, nous sommes très heureux de constater que le Conseil d'Etat partage notre point de vue. Dans le projet de déclassement des Cherpines récemment voté par le Grand Conseil, une surface de 13 hectares est d'ailleurs prévue à cet effet.

Selon une première estimation de la Fondation pour les terrains industriels (FTI), avec laquelle notre Commune a signé une convention de partenariat, l'implémentation des industries dans ce secteur permettrait de créer de 1'500 à 2'000 emplois.

Bien entendu, il s'agit d'un processus très long, qui pourrait prendre une dizaine d'années. Espérons tout de même qu'à l'horizon de 2015, les premiers bâtiments pour les activités industrielles et artisanales auront poussé dans ce secteur.

**Dinh Manh Uong**  
Maire et Conseiller administratif  
en charge des finances  
et du développement économique

## dossier

## Confignon 2015

## dossier

### Quel sera l'état des finances communales en 2015 ?

Bien malin est celui qui est en mesure de répondre à cette question à moins d'être Madame Soleil ou de savoir lire dans le marc de café ou encore dans une boule de cristal !

Pourquoi? Ce ne sont pas tellement les dépenses qui posent un problème (on peut toujours les maîtriser) mais bien plutôt les recettes. En effet, depuis l'introduction du système post-numerando lors de l'année fiscale 2001, le contribuable paie ses impôts de l'année en cours sur la base de ses revenus de l'année précédente. Pour le Canton comme pour la Commune, il s'agit, lors de l'établissement du budget de fonctionnement de l'année suivante, d'estimer ses recettes fiscales alors qu'aucune déclaration n'a, a fortiori, encore été déposée. Les recettes communales futures sont donc le fruit d'une estimation basée sur les prévisions annoncées par l'administration fiscale cantonale. De même, par exemple, pour le bouclage des comptes de l'année 2009 au printemps 2010, les recettes fiscales 2009 faisaient toujours l'objet d'une estimation et il en sera ainsi pendant quatre ans jusqu'à ce que les bordereaux d'impôts 2009 aient quasiment tous été notifiés.

Par ailleurs, quand une commune comme la nôtre connaît une augmentation significative du nombre de ses habitants, l'administration communale doit faire face à une nouvelle inconnue: quel est le revenu imposable de ces nouveaux habitants et

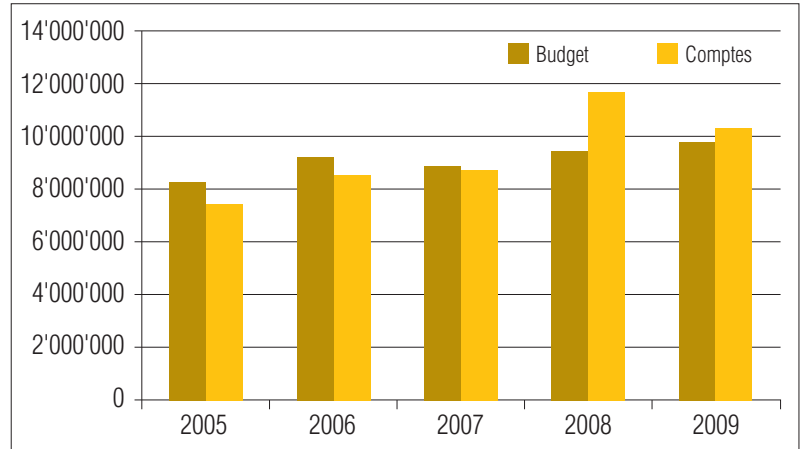
par conséquent quel sera l'impact sur les recettes communales? Là encore, les recettes feront l'objet d'une estimation qui durera plusieurs années et impactera plusieurs exercices.

Afin d'illustrer le propos, comparons les recettes prévues et celles comptabilisées pendant les exercices 2005 à 2009. On constate avec le graphique ci-contre (en haut) que pendant les exercices 2005 à 2007, les recettes comptabilisées ont été inférieures à celles prévues (- 836'000.- en 2005, - 693'000.- en 2006, - 176'000.- en 2007) alors que la situation s'inverse très sensiblement en 2008 (+ 2'226'000.-) et dans une moindre mesure en 2009 (+ 556'000.-).

Ces variations très importantes proviennent essentiellement des rentrées fiscales différées pendant plusieurs années suite à l'accroissement constant de la population. Ainsi, il était parfaitement impossible de prévoir l'importance de l'excédent enregistré en 2008.

Le plan financier élaboré cet automne pour les années 2011 à 2015 prévoit les charges et les revenus portés au deuxième tableau ci-contre (bas).

Ce plan, non encore vérifié par la Commission des finances lors de la rédaction de cet article, a naturellement été établi sur la base des données actuelles, soit notamment un centime additionnel inchangé à 47. Ce plan variera forcément, comme il a été démontré précédemment, durant la période sous revue. Il n'en demeure pas moins un instrument de gestion indispensable. A première vue, il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter pour la gestion courante des finances communales.



	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Charges</b>	-12'251'788.-	-12'922'510.-	-13'042'218.-	-13'443'197.-	-13'625'024.-
<b>Revenus</b>	12'261'788.-	12'781'948.-	12'932'497.-	13'694'101.-	13'722'072.-
<b>Boni (déficit)</b>	10'000.-	-140'563.-	-109'721.-	150'904.-	97'048.-

Il n'en est pas de même pour les investissements d'ores et déjà annoncés au Conseil municipal ou prévus dans le plan des investissements des années 2011 à 2015. A ce jour, ils se montent à près de 21,5 millions de francs alors que l'auto-financement devrait s'élever à environ 15,6 millions. Les investissements les plus importants concernent les travaux de réhabilitation de l'école de Confignon (travaux commencés en 2010 et qui se poursuivront pendant les grandes vacances scolaires jusqu'en 2013), le réaménagement de la place du village, du parvis et de la place de l'église, la mise en séparatif des collecteurs des chemins des Hutins et des Marais, l'aménagement de routes dans le secteur des Cherpines et de la plaine de l'Aire. Il faudra donc nécessairement repousser certains investissements à des jours meilleurs ou

recourir à l'emprunt. A défaut, le compte de fonctionnement devra supporter une hausse des amortissements et des intérêts liés aux emprunts. Après avoir réussi ces dernières années à réduire la dette communale, qui demeure cependant importante par tête d'habitant, il conviendra de fixer des priorités afin d'éviter une nouvelle et trop forte hausse de cette dette.

La gestion des finances communales n'est donc pas une affaire simple. L'importance des recettes étant guère maîtrisable, il convient de maintenir les dépenses à un niveau supportable tout en offrant des prestations de qualité à nos habitants. La quadrature du cercle !

**René Lindenmeyer**

Président de la Commission des finances et de gestion et du développement économique

### Environnement

En 2015, Confignon franchira sans aucun doute une étape importante en matière de protection de l'environnement.

Sur la base des engagements pris et des projets en cours au niveau communal et cantonal, les Confignonnais pourront observer à ce moment-là un certain nombre de réalisations, qui transforment de manière significative le paysage énergétique et environnemental de notre Commune:

- les bâtiments de l'école de Confignon seront entièrement rénovés et deviendront nettement moins énergivores avec, en plus, leur toit couvert d'une surface

de 450 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques;

- plusieurs bâtiments de la Fondation d'intérêt public communal pour le lo-

gement auront été transformés selon la norme Minergie;

suite en page 3

#### 1. Les trois objectifs pour lesquels Confignon s'engage d'ici à 2020 dans le cadre de Cité de l'énergie:

- augmenter de 20% l'efficacité énergétique de nos installations,
- réduire de 20% nos émissions de CO<sub>2</sub>,
- atteindre le total de 20% de sources d'énergies renouvelables (40% pour le chauffage et l'eau chaude, 10% pour l'électricité et 5% pour la mobilité).

Ces objectifs correspondent aux «3 x 20» fixés par l'Union européenne d'ici 2020. 27 collectivités publiques suisses et françaises (3,5 millions d'habitants) tentent d'aller au-delà de ces objectifs dans le projet «Rêve d'avenir». Confignon en fera peut-être partie selon les résultats que nous parviendrons à obtenir!

#### 2. Objectif «société à 2000 watts»:

le Conseil fédéral l'a intégrée dans sa stratégie de développement durable et plusieurs cantons ont adopté ce concept comme objectif de leur stratégie énergétique. Le Canton de Genève est pionnier en la matière, associons-nous à cet objectif ambitieux à réaliser sur le long terme, à l'instar d'autres Cités de l'énergie.

# dossier

## Confignon 2015

suite de la page 2

- l'arrivée du tram sur la route de Chancy et l'électrification de la ligne de bus à Cressy ainsi que les mesures d'accompagnement favoriseront le transfert modal et la mobilité douce;
- la renaturation de l'Aire sur le tronçon traversant Confignon sera terminée.

A cela s'ajoutent d'autres mesures certes moins visibles mais tout aussi importantes :

- le passage au tarif "Vital Vert SIG" de la totalité de la consommation électrique des bâtiments communaux et de l'éclairage public;
- le développement du nouveau quartier des Cherpines selon le principe "énergétiquement positif", ce qui fait que sa

production énergétique sera supérieure à ses besoins;

- l'élaboration et la mise en place du plan directeur des énergies, qui servira d'outil de pilotage indispensable pour les autorités communales dans le domaine de la gestion énergétique.

Grâce à ces mesures, notre Commune aura reçu le label GOLD de "Cité de l'énergie",

qui couronnera symboliquement notre volonté et nos efforts.

Cependant, devons-nous nous contenter de ces résultats ? En d'autres termes que devons-nous faire pour atteindre des objectifs encore plus ambitieux ?

**Dinh Manh Uong**

Maire et Conseiller administratif en charge de l'environnement

## Aménagement et constructions

Se projeter en 2015 veut aussi dire analyser les dossiers principaux de l'aménagement et des constructions en cours aujourd'hui :

### PAC Bernex Est (Périmètre d'Aménagement Coordonné)

Notre commune est impliquée sur une largeur de 120 m. se déroulant de la route de Chancy jusqu'à l'Aire. Le développement de cette zone est prévu en grande partie pour un ruban de verdure. Son aménagement est souhaité en surface de jeux, de

rencontre et d'animations diverses pour le sport. Pourquoi pas des jardins et des cultures ?

Un centre administratif intercommunal pourrait être construit, ce n'est qu'une idée, mais les discussions avec Bernex devraient être engagées. Une surface est prévue à cet effet à l'entrée de notre village en aval du Cycle d'Orientation et marquerait le portail d'entrée de notre territoire communal.

Un peu en dessous, de part et d'autre de l'école de Confignon quelques petits immeubles pourraient se construire si les propriétaires en manifestaient la volonté. Il est évident que ces bâtiments seraient réalisés sous le label Minergie.

Notre centre de tennis accueillera toujours les jeunes champions de demain et son club house sera déjà transformé en un restaurant communal à la portée de toutes les bourses...

### Aménagement de la place du village

Après de longues discussions sur son coût d'aménagement et la difficulté de son financement, après des soirées participatives animées, il est fortement souhaité que le lieu central des manifestations de notre commune soit terminé. Peut-on même envisager que le tout aussi long et fastidieux dossier du parking des Hutins ne sera plus un sujet tabou, mais égale-

ment construit et réalisé avec l'appui et la volonté des habitants ?

## Quartier des Cherpines

Rappelons que la volonté du Grand Conseil de déclasser cette zone de culture maraîchère en une aire de développement, pour une partie réservée à la construction de 2500 logements et pour l'autre d'une surface destinée à promouvoir des activités économiques, avait été soumise à référendum.

La votation cantonale qui a suivi a confirmé la volonté de construire ce nouveau quartier. Une nouvelle école de culture générale a été inaugurée et la surface d'activité mise en service apporte les premiers retours financiers pour notre Commune.

D'importants dossiers ont été réalisés :

- Le tram TCOB est en service jusqu'à l'entrée de notre commune sur la route de Chancy, et un P+R est en fonction à son terminus.
- L'entretien de l'école du village n'est plus qu'un mauvais souvenir pour le corps enseignant.
- Les nouveaux bacs à fleurs égailent les rues et sont placés sous la bienveillance de tous pour éviter les déprédations.
- L'immeuble Cressy plus destiné en premier lieu aux personnes âgées de Confignon a accueilli ses premiers résidents.
- Dans ce même quartier les derniers immeubles sont terminés et permettent aux habitants de vivre dans un contexte quotidien bien établi.

Avec cette lecture, vous comprendrez que l'immobilisme n'est pas d'actualité dans notre Commune et que les élus de Confignon qui vous accompagneront jusqu'en 2015 traiteront des dossiers compliqués mais intéressants.

**Alain Dreier**

Conseiller administratif en charge de l'aménagement

## S'il te plait: dessine-moi 2015 !

*A l'appel de notre Conseil administratif, la Commission de l'aménagement, des constructions et des équipements m'a confié le mandat de se projeter dans ce que pourrait être l'actualité, finalement toute proche, de notre commune à l'horizon de 2015.*

*Imaginons donc ensemble que nous sommes en cette fin d'année 2015...*

*Le tram TCOB, dont le chantier avait traîné souvenez-vous jusqu'en 2012, est maintenant le moyen privilégié des Confignonnais pour se rendre en ville. Sa prolongation jusqu'à la sortie ouest de Bernex a eu comme conséquence inattendue un rapprochement encore plus grand de nos deux communes, le grand centre commercial «En Vailly» étant depuis peu devenu la place du village où chacun se retrouve pour faire ses achats. Les embouteillages quotidiens qui paralysent l'autoroute de contournement confortent chacun d'entre-nous à adopter le plus souvent possible une mobilité douce. Notre commune est ainsi fière d'avoir subventionné cette année le 850ème vélo électrique conjugué à un abonnement TPG.*

*Le secteur dit de la pénétrante verte, entre la croisée de Confignon et l'entrée du village a concentré les attentions de la commission ces derniers mois. Le passage piétons réaménagé et convivial sous la croisée de Confignon, la réfection de l'école du village complétée par le résultat du concours du fonds de décoration est maintenant achevée, le restaurant rénové du tennis-club qui est devenu une adresse incontournable des bonnes tables de Genève, l'expérience concluante de l'installation d'une patinoire en plein air et en libre accès sur les terrains de tennis de l'hiver dernier, toutes ces nouveautés sont autant d'éléments positifs que nous essayons de conjuguer pour mettre en valeur et dynamiser cette zone de trait d'union entre Cressy et le village. Il peut être*

*ici important de relever la clairvoyance du Conseil municipal de Confignon qui, devant la pression foncière de l'extension urbaine avait tenu, en septembre 2007 déjà, à affirmé résolument son attachement à cette pénétrante verte qui est aujourd'hui appréciée et reconnue par tous comme le poumon de verdure et de détente qui agrément le milieu de notre commune.*

*Notre commune a également vu depuis peu le plan localisé de quartier de Cressy, voté il y a vingt ans déjà, arriver à son terme. Les derniers immeubles construits complètent harmonieusement ce quartier résolument locatif où il fait bon vivre, contrairement à ce qu'en dit une certaine presse. L'immeuble intergénérationnel bâti par la fondation du logement est devenu un des centres du quartier et la fête pour les trois ans de la ludothèque reste encore dans tous les esprits. Le trolleybus numéro 4 qui a remplacé l'ancienne ligne 20 ne traverse plus Cressy et l'esplanade de béton ainsi libérée garde le souvenir des rires et de la joie de la fête des promotions qu'elle a accueillie au début de l'été.*

*Sur le futur quartier des Cherpines, le dernier recours ayant été levé par le tribunal administratif il y a un mois, la construction du futur quartier entourant la nouvelle école de culture générale devrait pouvoir commencer l'année prochaine. Rappelons qu'un compromis a pu être trouvé cet été à la satisfaction de tous qui prévoit une zone d'entreprise hi-tech et deux tours de 25 étages surplombant une zone de protection naturelle de la production du cardon genevois au bord de l'Aire.*

*Bien sûr nous aurions pu aussi parler d'autres éléments de l'actualité de cette fin d'année 2015 comme les effets sur notre économie du litre d'essence à 3 francs où de la chute de l'euro à 25 centimes, où encore des prochaines votations pour la réintroduction d'une représentation masculine au Conseil fédéral mais ce sont des thèmes qui dépassent largement les compétences et les limites de notre commission...*

**JCK**

## Confignon 2015

## dossier

### Sport, Santé, Sécurité, Naturalisation

Voici une Commission qui est largement reconnue par la population en 2015. En effet et de toute évidence le sport, la santé et la sécurité continuent à peser lourd dans la balance communale.

Pour le sport et la santé, il est très facile d'être emporté par une imagination débordante et des projets pourraient certainement voir le jour avec l'aide du Canton. Des terrains multisports pourraient être intégrés dans l'aménagement de la pénétrante verte (voir sous CACE) et qui seraient utilisés aussi bien par les jeunes que les aînés. Un cheminement réservé au nordic walking et à la course à pied pourrait sans grand investissement financier permettre à chacun de s'entraîner sur place pour la traditionnelle course de l'Escalade ou autres défis.

Dans le cadre de la renaturation de l'Aire, un country-cross, une piste de skate, une piste de vélos voire même une cabane de pique-nique pourraient être construits et intégrés dans les bois le long de la rivière. Il en va également de la volonté de l'Etat de permettre la réalisation de ces idées

comme celles promises pour les amateurs de pêche et de baignade de pouvoir à nouveau s'adonner à leur loisir.

La gestion de la santé quant à elle se veut incitative pour atteindre une hygiène de vie dont chaque citoyen veut bien se satisfaire. Les recettes de cuisine régulièrement publiées par le Conf'infos nous permettent de varier à souhait nos menus quotidiens. Les produits locaux sont largement proposés au marché sur la toute nouvelle place du village et ceci plusieurs

fois par semaine. Ce marché est également bien accepté et très fréquenté par la population de Cressy qui profite du passage souterrain de la route de Chancy pour se déplacer en toute sécurité jusqu'au centre de notre village.

Précisément pour la sécurité, nos Agents de police municipale (APM) veillent tout particulièrement à la tranquillité de notre Commune. Des patrouilles nocturnes sont déjà organisées depuis 2011 et veillent au bien être de l'ensemble de la population

et à la bonne conduite des automobilistes, des cyclistes et des piétons qui doivent poursuivre leur cohabitation.

Les pompiers volontaires ont poursuivi leur collaboration avec nos communes voisines et la Protection civile ne fait plus qu'une avec Lancy et Onex

De nombreux sujets où il fait bon de rêver !

**Alain Dreier**

Conseiller administratif en charge du dicastère sécurité, santé, sport et naturalisation

*Depuis quelque temps, la Commission sécurité, sport, santé et naturalisations rencontre les demandeurs de naturalisation lors d'une soirée fondue et leur présente le fonctionnement de notre Commune.*

*Grâce à la bienveillance des communiens, le village n'a pas besoin de caméra de surveillance, le travail de proximité des agents de police municipale est suffisant. La solidarité et le respect existant entre les habitants est exemplaire.*

*Les abords des deux écoles sont fleuris et les élèves, ainsi que chaque habitant, jouissent d'espace dans les préaux afin d'y pratiquer divers jeux et sports. On y trouve des jeux d'échec et de dames ainsi que des pistes d'athlétisme.*

*Depuis quelques années, le tram reliant la ville à Chancy a une voie prioritaire sur le tronçon de Confignon. Un passage souterrain large et éclairé franchit cette artère et permet aux utilisateurs de mobilité douce de se rendre agréablement et en toute sécurité de Cressy aux Cherpines, en passant par le cœur de Confignon. Des lieux de repos ou de pique-nique, ainsi qu'un parc animalier y sont aménagés. Les gens aiment à s'y rencontrer et discuter de*

*la pluie et du beau temps.*

*Une large piste cyclable longe la grande promenade arborisée qui traverse le beau parc des Eaux de part et d'autre et l'on y trouve un parcours-santé et un Accrobranches.*

*Des tournois intercommunaux sont organisés régulièrement, que cela soit du roller en été ou des courses de luge en hiver, départ place de l'église direction parc de la Mairie.*

*Grâce à toutes les activités sportives proposées à la population, les Confignonnais ont une forme olympique.*

*De plus, les habitants ont la possibilité de cultiver leurs légumes sur la place du village et dans le parc de la Mairie et un magnifique jardin fruitier, mis à la disposition de tout le monde se trouve à côté de la maison Briefer. Tout cela facilite la consommation de fruits et légumes journaliers. De plus, les cardons genevois, qui ont trouvé un emplacement nouveau dans la plaine de l'Aire, sont au menu de toutes les fêtes.*

*Comment ne pas rester en bonne santé avec un tel programme!*

**CG**

### Des tâches sociales amplifiées

2015 ! A la fois tout proche, mais semblant encore lointain ! Et pourtant !

Nous vivons aujourd'hui une période troublée, incertaine. On nous annonce pêle-mêle la reprise économique, mais aussi une augmentation de la pauvreté en Suisse et une augmentation mondiale du taux de chômage (à Genève 7%), on nous prédit la nécessité de repousser l'âge de la retraite (retraite à 67 ans...), mais on barre aussi la route de l'emploi à ceux qui ont plus de 50 ans...

Quelques certitudes, toutefois : toujours plus de retraités dont l'espérance de vie s'allonge, toujours moins de nouveau-

nés : la pyramide des âges s'inverse. Pour continuer à assurer la solidarité établie par le système fédéral des assurances de prévoyance, toutes les forces de travail devront être mobilisées.

Dans ce cadre, les besoins sociaux ne peuvent qu'augmenter, alors que dans le même temps, les revenus des familles tendent à diminuer et avec eux les recettes fiscales.

Même si une part de charges sociales est assumée par le canton (chômage, enseignement, santé, accueil des personnes âgées), d'autres sont spécifiquement de la responsabilité des communes.

L'accueil des enfants est sans doute une des responsabilités prioritaires d'une commune. En complémentarité avec l'éducation assumée par la famille, une collectivité publique se doit d'assurer les conditions permettant un bon développement personnel du jeune enfant. Cet investissement est sans doute la meilleure manière de prévenir des difficultés ultérieures.

Comment organiser et financer cet accueil

pendant que les parents travaillent ? Le travail laissant aux parents toujours moins de temps à consacrer à leurs enfants, la Commune doit se préoccuper de proposer à ceux-ci un cadre de qualité, suffisamment structuré, chaleureux, riche et sécurisant pour qu'ils parviennent à développer leurs compétences, leur confiance en eux, leur estime d'eux-mêmes ?

Une responsabilité qui a un coût :

- une place de **crèche** revient à 30'000 francs par an environ (60 places actuellement à Confignon), une place en **famille d'accueil** assurant un statut correct aux accueillantes familiales à 12'000 francs (aujourd'hui, une vingtaine d'enfants de Confignon occupent 15 places d'accueil familial de jour).

En 2010, Confignon compte déjà 236 enfants entre 0 et 4 ans. En 2015, ce nombre aura augmenté, les coûts d'accueil augmenteront en proportion.

- En août 2010, 552 enfants étaient inscrits dans les écoles primaires de Confignon. Pour ceux-ci, les deux **res-**

**taurants scolaires** de la Commune servent en moyenne 150 repas par jour (coût annuel pour la Commune hors de ce que paient les parents : plus de 110'000 francs en 2011). 274 enfants fréquentent le parascolaire (220'000 francs pour 2011 hors du paiement des parents).

Le nombre d'enfants en âge d'école primaire en 2015 n'est pas prévu à la baisse !

- Dans un climat social alourdi, les jeunes parents se retrouvent souvent seuls, sans soutien familial proche, souvent désemparés et démunis devant une tâche pour laquelle il n'existe pas de formation spécifique; offrir un **soutien à la parentalité** animé par des spécialistes sous la forme d'un espace de rencontres, d'échange et d'information est également un besoin auquel notre commune veut répondre dès 2011.
- En 2015, un grand nombre des 552 enfants actuellement en âge d'école pri-

# dossier

## Confignon 2015

suite de la page 4

maire seront devenus **adolescents**. Leur

encadrement, leur socialisation, leur intégration et leur engagement dans la communauté, la prévention des conduites à

risque sont également des prestations que la Commune doit offrir en collaboration avec la Fondation genevoise pour

l'animation socioculturelle (FASe).

Le canton a mis en place un certain nombre d'aides pour permettre aux **personnes âgées** de rester à domicile le plus longtemps possible. Ces aides relevant de professionnels et de services différents sont indispensables, mais leurs diverses spécialisations risquent aussi d'aboutir à une vision fragmentée de la personne âgée et à l'oubli de son unicité d'être humain. De plus, l'évolution des paysages familiaux (divorces, familles recomposées, monoparentales, émigration, éloignement géographique des membres de la famille...) contribue à créer une formidable poussée de la solitude.

Un des défis politiques majeurs et urgents de la Commune est d'assurer l'insertion des seniors dans l'ensemble de la population; un autre défi consiste à trouver le moyen de fédérer les différents services intervenant auprès des aînés pour les faire fonctionner en réseau, au service d'une personne connue et reconnue. En 2015, ce travail pourrait exister au sein d'une Fondation communale pour les personnes âgées.

En 2015, moins de recettes et plus de charges sociales? Une situation problématique que les coupes budgétaires linéaires ne résoudront pas et qui devront sans doute passer par des choix de priorités réellement politiques, sous tendus par des concepts éthiques et philosophiques essentiels, tels ceux que nous proposons ci-contre la commission sociale du Conseil municipal.

**Françoise Joliat**  
Conseillère administrative  
en charge du social

### Confignon 2015... ensemble vers demain !!!

*Voir évoluer sa commune est quelque chose de passionnant. Nous sommes dans un espace en continu mouvement, chaque temps s'étant bâti sur les expériences et acquis de celui qui le précède.*

*Notre commune est en perpétuelle mutation, qu'il s'agisse de choses visibles comme les constructions, la mise en place de nouvelles infrastructures, ou de choses plus discrètes, plus subtiles, mais tout aussi essentielles. Dans ce registre, celui donc des relations humaines ou du regard vers le prochain, la commission sociale met sa pierre à l'édifice afin que les uns et les autres puissent vivre ensemble de la manière la plus harmonieuse possible.*

*Aujourd'hui, il y a énormément d'associations œuvrant dans la commune pour encadrer jeunes et moins jeunes dans des activités multiples et passionnantes. Que les responsables, mais également les participants soient ici remerciés du temps qu'ils mettent à la disposition du bien commun, à la disposition de cette qualité de vie qui fait la richesse de notre commune. A l'avenir, il serait bon que d'autres se lèvent et aient cette dynamique de créer ou de développer des activités qui permettent aux uns et aux autres de bénéficier de lieux de rencontre et d'échange.*

*Une vision pour 2015, c'est un projet, c'est un regard tourné vers un avenir que l'on ne connaît pas encore, mais qui va être construit ensemble, de concert entre les membres des autorités politiques, culturelles, associatives, religieuses et l'ensemble de la population confignonnaise.*

*Dans les projets qui verront le jour d'ici là, l'immeuble de Cressy+ tient une bonne part, tant du point de vue de sa situation – au centre de Cressy – que de celui de sa destination – pour les personnes âgées –. Ce lieu va créer un pôle d'équilibre pour tout le quartier. Il est imaginable que les enfants de l'école puissent bénéficier de la disponibilité de ces personnes pour faire leurs*

*devoirs, que les jeunes occupant les locaux du rez-de-chaussée découvrent des personnes de référence pouvant les aider dans le passage difficile au monde adulte, etc. Les aînés nous tenant particulièrement à cœur, un projet global d'accompagnement est en cours de mise en œuvre. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à bénéficier des travaux actuels et futurs de la commission sociale. D'ici peu, l'accueil des enfants sera complété par la mise en place d'une structure permettant de bénéficier de manière très officielle des compétences des familles d'accueil. L'encadrement des jeunes ne sera pas en reste grâce à l'action des travailleurs de la FASe (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle). Il en va de même de l'aide pour les projets à l'étranger qui bénéficie toujours du 0.7% de la part des recettes fiscales budgétées pour l'année en cours.*

*Comme on le voit, cette qualité relationnelle peut donc se vivre à tout instant, en tous lieux, et est à la base du respect que l'on se doit d'avoir les uns avec les autres. Notre vision, en tant que commission sociale, est qu'il y ait de la place pour chacun, quel que soit son âge, sa nationalité, la couleur de sa peau ou son sexe. Notre commune se doit d'être accueillante pour les uns et les autres, dans une compréhension globale du parcours de vie ayant amené la personne à vivre ici. Qu'il s'agisse d'un hôte de passage ou d'un enfant de la commune porté par plusieurs générations, tous doivent, devraient, se sentir bien à Confignon.*

*Bien sûr, ce n'est pas toujours facile, notre limite de tolérance est bien souvent atteinte quand on sent que notre chez soi, notre intimité n'est pas respectée. Il est donc ainsi de la responsabilité de tous d'avoir à l'égard de l'autre de la considération et de la bienveillance, car c'est à partir de là que la vie à Confignon sera agréable et belle.*

*Alors, si Confignon 2015 doit être mis sous le signe de l'ouverture à l'autre, continuons à construire aujourd'hui ce qui sera notre quotidien demain.*

*Pour la commission sociale  
Samuel Dunant, président*

### Quelles lignes culturelles ?

#### Commune et culture

La commune peut s'envisager comme un regroupement géographique de personnes qui, au départ, n'ont pas forcément d'affinités ou d'intérêts communs si ce n'est celui de partager un morceau de territoire.

Les élus doivent trouver et mettre à disposition des moyens permettant de vivre ensemble en tissant la cohésion sociale nécessaire pour que chacun puisse se sentir de quelque part, un quelque part au sein duquel se construit une histoire dont il fait partie, dans laquelle il recon-

naît les autres et en est reconnu.

La culture, c'est l'ensemble des valeurs de référence que se choisit un groupe humain. C'est un facteur social («sociétal») d'identité et de cohésion, qui permet aux individus de se reconnaître dans un groupe, d'y sentir leur appartenance, qui façonne leur esprit, qui leur permet de donner du sens, de comprendre et d'interpréter (activité symbolique) le monde qui les entoure. Sans culture, pas de significations ni de valeurs communes, pas de langage ni de communication, pas de lien social, et finalement, pas de société.

*«La culture, c'est la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de penser et de vivre.»  
(Milan Kundera)*

### Quelles tâches culturelles pour Confignon en 2015 ?

La possibilité toujours plus abordable de voyager, l'existence de médias multiples rendant simultanément accessibles les quatre coins de la terre, l'irruption récurrente de bouleversements contraignant à l'émigration, la montée de nouvelles puissances économiques modifiant la hiérarchie des relations internationales nous amènent toujours plus à être confrontés à des personnes pensant et agissant selon des codes culturels différents des nôtres. On sait bien que la différence devient souvent source de peur et de discrimination, qu'elle peut établir des fractures sociales, des hiérarchies légitimant des différences de pouvoir ; on sait aussi que l'incompré-

hension peut conduire à l'agressivité, à la xénophobie et à l'exclusion, empêchant le «vivre ensemble».

Cette situation est porteuse de risques et cette tendance n'ira certainement qu'en augmentant jusqu'en 2015. Cet état de fait nous impose donc de manière pressante d'ouvrir toute grande la porte de la culture et de la connaissance à tous. C'est parce que chacun et tous renforceront leur identité, leur capacité à penser et leur esprit de tolérance que les valeurs de solidarité et de complémentarité prendront toute leur consistance. C'est dans cette recherche de sens que le lien social, la lutte

suite en page 6

## Confignon 2015

## dossier

suite de la page 5

contre l'isolement et l'exclusion se trouveront renforcés. C'est dans cette compréhension mutuelle que la collaboration intergénérationnelle, la promotion de

l'égalité, la coopération nord-sud, le soutien et la promotion de formes artistiques contemporaines diverses acquerront une consistance accrue.

Ce n'est qu'en étant sûr de son identité qu'en 2015, le citoyen de Confignon pour-

ra reconnaître l'autre dans sa différence, s'ouvrir à la diversité culturelle et échapper au sentiment d'insécurité que provoque l'inconnu.

C'est parce que la Commune aura choisi de mettre un accent tout particulier sur

l'accès à la culture pour tous qu'en 2015, le président de la commission de la culture pourra prononcer le discours qui suit.

**Françoise Joliat**

Conseillère administrative  
en charge de la culture

*Chers Amis, chers Confignonnais,*

*C'est un Conseiller municipal heureux qui vous parle aujourd'hui, à l'occasion de cette rentrée 2015, c'est un président de la Commission de la culture fier de sa commune et du travail accompli. Ce travail, c'est évidemment une équipe qui l'a fourni, une équipe constituée d'hommes et de femmes enthousiastes, désireux d'offrir aux habitants les bienfaits de la culture moderne, c'est-à-dire les moyens d'accéder à la connaissance et donc à la liberté.*

*Des idées avaient été lancées par les Conseillers municipaux en charge de la culture et par leur Conseillère administrative lors de la législature 2007-2011. Des idées que nous, Conseillers municipaux et Conseillers administratifs de la législature 2011-2015 avons su concrétiser. Je vais maintenant vous dresser la liste de leurs idées, suivi d'un panégyrique de notre travail.*

*Il y a, bien sûr, le projet de film, puis celui de bibliothèque municipale, et enfin le prix littéraire. Nous aborderons également l'aménagement du parc de la mairie, en attente.*

*Le film : l'idée était belle, le film est sorti en 2012, sous notre législature. Ah ! Ce film, quelle belle mise en valeur de notre commune. Grâce à lui, le monde entier connaît Confignon. Grâce à lui, des millions de personnes à travers la planète savent que Rousseau s'est arrêté chez nous, grâce à lui, l'image de notre village imprègne désormais les cerveaux d'individus sur les cinq continents. Ce film, dont notre commune est l'héroïne, est en effet diffusé par de nombreuses chaînes de télévisions, il est également visionné par des enfants des écoles dans plusieurs pays. Depuis la sortie de ce long métrage, vu pour la première fois sur la place du village en juin 2012, le taux de remplissage de l'auberge de Confignon n'a cessé d'augmenter, les tables des restaurants sont pleines et des propositions d'activités culturelles autour de Rousseau parviennent régulièrement à la Mairie. Nous envisageons d'ailleurs la création d'une « école Rousseau », un lieu d'étude ouvert à tous, spécialisé dans la philosophie comme école de vie.*

*Notre petite bibliothèque communale a ouvert ses portes début 2012, comme celles de Bernex et d'Onex. Vous n'êtes pas sans savoir que ces bibliothèques ont été mises sur pied comme traits d'union entre le passé (bibliobus) et l'avenir (un grand centre intercommunal qui abritera bibliothèque, maison de la culture, maison des associations, salle de spectacle et centre de création pour les jeunes). Les Communes de la Champagne se sont associées à ce projet lancé par les Communes d'Onex, Bernex et*

*Confignon. Quel beau travail a été accompli pour vous offrir, chers Confignonnais, ce magnifique bateau qui vous donnera prochainement accès à la culture du monde. Avec nos Communes avoisinantes, nous avons donné l'énergie qu'il fallait pour que puisse exister ce lieu formidable, unique, dont nous savons que vous attendez avec impatience l'ouverture. La bibliothèque, connectée à des bases de données professionnelles ainsi qu'au réseau de bibliothèques genevoises, offrira la possibilité de consulter des dizaines de milliers d'ouvrages. C'est également une des premières bibliothèques à offrir les livres sur écran. La dernière génération d'écrans sera d'ailleurs disponible à la location au sein de la bibliothèque.*

*Le prix littéraire de Bernex-Confignon a gagné des galons depuis que la presse régionale en diffuse les résultats. Il permettra, nous n'en doutons pas, de voir l'émergence de talents immenses. Nous envisageons la publication de plaquettes réunissant chaque année les textes des lauréats de chaque catégorie. Ces plaquettes seront en vente dans les librairies genevoises, ainsi que dans notre bibliothèque.*

*Le dossier du parc de la Mairie est très controversé. Bien sûr, il s'agit d'un investissement important dont notre commune ne dispose pas du financement actuellement, et c'est pour cela que nous avons mis en attente ce projet magnifique qui offrira à Confignon un parc de la sculpture qui se déploiera sous notre mairie. Ce projet est dessiné, chiffré, nous n'attendons que d'en avoir les moyens. Il mettra en valeur notre belle mairie et, à travers elle, l'ensemble de notre village.*

*Avec le développement du quartier des Cherpines, Confignon sera bientôt une ville. Nous pourrions alors envisager la naissance de nouveaux projets, tels qu'un festival de théâtre, une bourse aux jeunes créateurs de la commune et bien d'autres choses en-core.*

*Chers Amis, Chers Confignonnais, soyez heureux et fiers de participer au déploiement de ces projets culturels dont le bénéfice vous revient tout entier. Ne doutez jamais que l'abondance de culture est un bienfait rare qu'il ne faut pas laisser passer : la culture ouvre les portes du savoir et donne ainsi les clés de la liberté, liberté de penser, liberté de créer, liberté d'être.*

*Pour la Commission de la culture  
**Denis Soulier**, président*

## 2010, année de l'alimentation et de l'exercice physique...

## La Mairie

### ... cuisinez malin

#### Bientôt Noël...

*Dans quelques jours, nous allons fêter Noël et cela sera l'occasion de partager un bon repas avec nos proches et amis.*

*Alors je vous propose deux plats typiquement genevois.*

Premièrement, voici ma recette du **gratin de cardons**. Mais tout d'abord un peu d'histoire.

Le cardon était déjà consommé par les Grecs et les Romains, les pays méditerranéens le connaissaient sous sa forme sauvage. C'est au XVIème siècle que le cardon a été amené à Genève par les huguenots. Il se cultivait d'abord à Plainpailis puis entre l'Arve et le Rhône.

Voici ma recette pour 5 personnes.

Acheter du cardon. Au marché on peut le trouver déjà épluché, c'est plus facile; compter 200g/pers. épluchés, sinon 400g/pers entier.

Un cube de bouillon de légumes  
100g de farine  
½ l de demi-crème, sel poivre, muscade  
Gruyère râpé

Cuire le cardon dans un litre d'eau dans laquelle on rajoute un cube de bouillon. Il doit rester un peu croquant.

Ensuite l'égoutter et garder 500 ml d'eau de cuisson avec laquelle nous allons préparer une béchamel.

Délayer la farine dans l'eau refroidie et mélanger au fouet. Faire chauffer à feu doux. Lorsque le mélange épaissit, ajouter la crème et assaisonner avec sel, poivre et muscade.

Mettre le cardon dans un plat à gratin, le recouvrir avec la béchamel et parsemer de gruyère râpé, enfourner dans le four préchauffé à 180° et laisser gratiner.

Vous pouvez accompagner ce gratin d'une **longeole**.

C'est une saucisse de porc, confectionnée avec des morceaux de viande maigre et des morceaux gélatineux, elle est parfumée avec des graines de fenouil.

Plonger la longeole dans de l'eau froide et faire chauffer. L'eau de doit pas bouillir mais frémir pendant au moins 2 heures, selon la grosseur.

Voilà, bon appétit et joyeux Noël. **CG**

## La Mairie

## 2010, année de l'alimentation...

### et de l'exercice physique... (suite)

Nous vous l'avions annoncé au début de l'année, 2010 était placée sous le signe de l'alimentation et de l'exercice physique. Le plan cantonal donnait le cadre général et l'administration, après validation des actions par les Commissions sociale et de la sécurité, du sport, de la santé et des naturalisations, a décliné diverses actions mettant en lien l'établissement Confignon-Cressy, le Groupement intercommunal pour les activités parascolaires et des acteurs spécialisés.

Dans notre numéro du mois de juin, nous vous informions de l'animation d'ateliers d'apprentissage des goûts et d'une alimentation variée, concept proposé par une jeune diététicienne confignonnaise.

### Les petits chefs aux fourneaux !

Ce fut par une belle après-midi d'octobre qu'une quarantaine d'enfants des classes de 4 et 5 P de l'établissement Confignon-Cressy ont pu coiffer une toque et revêtir le tablier qui complète l'équipement du parfait chef de cuisine. Durant toute l'après-midi, ils ont épluché, coupé, vidé et apprêté des courges afin de mitonner deux succulentes recettes, l'une pour une soupe et l'autre pour des muffins. Guidés par David Tracol, chef de cuisine genevois et accompagnés par cinq mamans bénévoles, nos petits apprentis n'ont pas boudé leur plaisir de découvrir les joies



de la cuisine et surtout de déguster leurs préparations. Tout avait été prévu afin que les enfants qui le désiraient repartent avec de la soupe et des muffins et partagent ainsi avec leurs parents le résultat de leur activité culinaire.

Le Conseil administratif, présent in corpore pour la dégustation, a apprécié les

plats cuisinés et a pu constater l'enthousiasme généré par cet atelier. Gageons que cette initiative soit à la naissance d'un ou d'une futur-e chef de cuisine, tant cette animation a plu aux participants et participantes!

EG et GP

### Les Maires aussi... aux fourneaux !

Comme chaque année, le 30 septembre dernier, la Commune de Confignon a invité les président-e-s des sociétés de la commune.

Vingt-trois d'entre eux ont répondu présents. La nouvelle association des jeunes de la commune, l'ASSOC', s'est présentée et a expliqué sa démarche et ses projets futurs.

Madame Joliat, en charge des Commissions Sociale et de la Culture a présenté

aux participants de cette soirée la nouvelle charte et la convention pour l'organisation de manifestations sur le territoire communal dans le cadre d'un projet intercommunal en lien avec la consommation d'alcool.

Si la Commune encourage l'organisation collective de manifestations, elle rend toutefois les organisateurs attentifs aux questions liées à la consommation d'alcool, afin d'éviter les abus, des plus jeunes spécialement.

Chaque président-e a ensuite signé cette charte et cette convention afin de montrer son engagement vis-à-vis de ce problème.

S'en est suivi un succulent repas préparé par Madame Joliat et Messieurs Uong et Dreier qui s'inscrivait dans le cadre de la semaine du goût et plus particulièrement

de sa manifestation "Les Maires aux fourneaux".

Au menu :

*Cochonnailles genevoises sur lit de lentilles vertes d'Aire-la-Ville*

*Poulet fermier avec sa ratatouille automnale*

*Fromage*

*Délice de compote de pommes au gingembre*

Le tout s'est déroulé dans une très bonne ambiance et a permis des échanges entre magistrats et présidents de sociétés. Gageons que cette manifestation a contribué à renforcer la solidarité communale et a fait jaillir des idées nouvelles.

CG

### A V I S

Les personnes ayant des parents qui ont été inhumés au cimetière de Confignon en 1990, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2010 sont informées de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser, par écrit, à la Mairie de Confignon, 2, chemin de Mourlaz, **jusqu'au 15 février 2011.**

Les monuments et entourages des tombes dont la concession n'a pas été renouvelée devront être enlevés pour **le 15 mars 2011** au plus tard. Passé ce délai, la Commune en prendra possession et en disposera.

**Alain Dreier,**  
Conseiller administratif



### Horaires de fermeture de la Mairie

Durant les fêtes de fin d'année, la Mairie sera **fermée du jeudi 23 décembre 2010 à midi au vendredi 31 décembre 2010.** Les services rouvriront au public le **lundi 3 janvier 2011 à 8 heures.**

### Arrondissement de l'état civil Bernex

L'arrondissement sera fermé du **jeudi 24 décembre 2010 au vendredi 31 décembre 2010. Réouverture le lundi 3 janvier 2011.**

En cas de décès, prière de contacter les Pompes funèbres officielles de la Ville de Genève (tél. 022 418 60 00) ou un autre Service de Pompes funèbres de votre choix qui procédera à l'annonce auprès de l'état civil.

Pour l'annonce d'une naissance survenue au domicile prière de composer le no de tél. 077 443 94 92 le samedi 26 décembre entre 09h00 et 11h00 ou le mercredi 30 décembre entre 09h00 et 11h00.

Excellentes fêtes de fin d'année!

**La Mairie**



### La chenille processionnaire du pin

#### Rappel

*Thaumetopoea pityocampa schiff*, tel est le nom savant de la chenille processionnaire du pin. C'est un insecte caractérisé par une vie de groupe dont l'activité est essentiellement nocturne. Le développement complet de l'insecte s'effectue en général sur un an, mais peut aussi durer deux, voire trois ans.

La biologie de l'insecte est très dépendante du climat, en particulier des températures. L'adulte est un papillon de 30 à 35 mm d'envergure aux ailes antérieures grisâtres, il est issu d'une chrysalide enfouie dans le sol.

Dès l'éclosion, les jeunes chenilles "brouettent" l'épiderme des aiguilles, puis se déplacent au fur et à mesure de leurs besoins alimentaires, provoquant des dégâts de plus en plus importants et visibles, allant d'un simple changement de couleur des rameaux brunâtres à la défoliation totale.

Les chenilles vivent à l'abri d'un léger réseau de fils soyeux appelé "pré-nids". Elles se déplacent en file indienne appelée procession, d'où leur nom de chenilles processionnaires.

En automne, les chenilles tissent des "nids d'hiver" ou "bourses", nettement visibles actuellement, où elles se regroupent. Dès que les températures le permettent, elles sortent du nid pour s'alimenter.

Des attaques répétées sur des jeunes arbres peuvent entraîner leur mort. Le caractère urticant des larves provoque des allergies douloureuses, et de nombreuses interventions de lutte sont nécessaires en zone urbanisée. Les moyens de traitement sont possibles, mais seulement sur des superficies importantes, et ils sont relativement coûteux.

Dans nos régions, le meilleur moyen est d'agir mécaniquement, en coupant les branches où se trouvent les nids lorsque les arbres sont de taille moyenne **et cela avant le mois d'avril**. La participation de chacun est donc indispensable si l'on veut avoir de bons résultats. Mais attention, il faut se munir de gants, de lunettes et d'autres moyens de protection pour

éviter les risques d'urtication. Ensuite, il faut brûler les nids.

Quelques règles à observer en cas de présence de chenilles :

- ne pas les toucher sans gants,
- ne pas jouer sous les arbres atteints ou monter dedans,
- bien se protéger si vous voulez enlever vous-même ces nids.

Pour éviter tout risque d'accident, vous pouvez aussi faire appel à des spécialistes tels que les entreprises de désinsectisation, les horticulteurs-paysagistes, les bûcherons, etc.

**Olivier FOEX**

Responsable des services extérieurs

### Gestion des déchets en 2009

Dans le numéro Conf'infos du mois de juin, nous vous avons annoncé les résultats consolidés par le Service cantonal de la valorisation des déchets (GESDEC) pour 2008 et étions alors très satisfaits de pouvoir vous annoncer un taux de recyclage au-dessus de 50% (et qui correspond à l'un des objectifs à atteindre au niveau cantonal pour 2012). Malheureusement, nous sommes retombés en 2009 en dessous de cette barre symbolique des 50% puisque le taux a baissé de 3,5% et n'a atteint un taux de recyclage "que" de 47% pour l'année passée (voir tableau ci-contre).

S'il s'agit de trouver un point positif à ces résultats 2009, nous pouvons dire que le taux de recyclage de Confignon (rapport entre les ordures ménagères incinérées et les autres déchets triés) reste supérieur à la moyenne cantonale (respectivement 47% et 41%). Maigre consolation néanmoins, puisque les efforts consentis en investissements pour la mise en place de terriers doit nous permettre de progresser au-delà d'un taux de recyclage de 50% au cours de ces prochaines années et nous comptons bien y parvenir grâce à la participation active de chacun d'entre vous !

En observant les données chiffrées du tableau, il apparaît assez clairement que les deux "poids lourds" à considérer pour le calcul du taux de recyclage sont les ordures ménagères (incinérables) d'une part et

les déchets organiques (déchets de jardin et de cuisine recyclables) d'autre part.

Selon les données à disposition, chaque habitant aurait produit 32,2 kgs d'incinérables de plus en 2009 qu'en 2008, contre une progression de seulement 1,2 kg en plus de déchets organiques. Or, en termes de progression c'est justement l'inverse que l'on souhaite obtenir: une baisse de la quantité des déchets incinérables produits contre une hausse de la production des déchets organiques (100% recyclables et permettant notamment de produire le compost ou engrais naturel). Les déchets organiques contenant environ 80% d'eau, il est bien dommage de chercher à tout prix de les incinérer. De plus, du point de vue du coût de traitement des déchets, rappelons que les ordures ménagères incinérées coûtent Fr. 223.- la tonne contre Fr. 161.- pour la tonne de déchets organiques.

Ainsi, passé l'effort d'effectuer le tri des déchets, il ne reste plus que les bonnes raisons de le faire !

Au risque de nous répéter, rappelons que ces statistiques doivent être observées sur la durée pour faire sens, des "erreurs" dans les données annuelles n'étant pas exclues. Néanmoins, à supposer que les résultats 2009 soient corrects, cela signifierait que les Confignonnais ont acheté ou consommé beaucoup plus de produits incinérables en 2009 que les trois dernières années puisque l'ensemble des déchets triés restent pour leur part assez stables par rapport à 2008 (sauf les textiles dont la récupération a étonnamment baissé de plus de la moitié entre 2008 et 2009). Le

#### Quantités de déchets collectés dans la commune de Confignon entre 2005 et 2009 (en kilogrammes par habitant)

	2005	2006	2007	2008	2009	GE 2009
Ordures ménagères / encombrants	267.8	207.0	198.0	198.4	230.6	261.2
Organiques	117.1	113.8	106.7	112.2	113.4	66.3
Verre	26.1	24.5	21.3	23.2	23.7	27.7
Papier	46.3	57.2	40.7	43.6	44.0	57.1
PET	2.13	1.68	1.59	1.39	1.34	2.0
Alu / Fer-blanc	0.6	0.8	0.8	0	0.69	0.98
Textiles	4.45	3.97	5.4	5.98	2.58	4.2
Piles (en grammes)		--	--	69	119	136
Ferraille	--	2.9	7.7	4.3	6.8	6.5
Bois*				12.2	11.8	15.3
<b>Taux de recyclage %</b>	<b>42.4</b>	<b>49.7</b>	<b>49.0</b>	<b>50.5</b>	<b>47.0</b>	<b>41.4</b>

\*Bois issu du tri au sein d'une installation spécialisée (pas de tri à la source dans la commune).  
GE: chiffres pour l'ensemble du canton (communes et espaces de récupération).

résultat d'une inversion des proportions (beaucoup plus de déchets incinérables et beaucoup moins de déchets organiques) aurait pour sa part permis de faire l'hypothèse suivante: plutôt que d'utiliser les levées de compost ou les terriers ad hoc (selon le quartier concerné), les habitants jettent des déchets organiques dans les incinérables. Cette hypothèse aurait même pu être corroborée par les remarques tant des SIG que de l'entreprise chargée de vider les terriers qui nous indiquent que – selon le tri non satisfaisant constaté – tout déchet (et donc l'ensemble des autres déchets contenus dans la benne) termine sa course dans les flammes des Cheneviers, d'où l'importance de la participation de chacun pour respecter les règles du jeu !

Ces résultats renferment donc une part de mystère que nous tenterons d'élucider à l'avenir...

Espérons dans tous les cas que les résultats 2010 seront à nouveau meilleurs et également plus cohérents, afin de nous permettre de mieux comprendre où se situe le problème et ainsi mieux y remédier.

Sur un plan financier, rappelons que la gestion des déchets représente, en 2008, une charge globale (amortissements compris) de Fr. 665'100.- soit un coût de Fr. 162,30 par personne (4098 habitants). En 2009, la charge est de Fr. 759'865.- et le coût par personne passe à Fr. 184.70 (4113 habitants), soit un coût en augmentation.

Jeter moins et trier plus c'est bon: pour l'environnement, d'un point de vue social et également pour votre porte-monnaie!



## La Mairie

### Projet "Les Cherpines- Les Charrotons": une suite d'évènements divers

#### Une question foncière: les maraîchers

16 septembre, 14 heures, rédactions des médias genevois. Un communiqué de presse conjoint entre l'Etat, la Commune de Confignon ainsi qu'un groupe de propriétaires producteurs et non producteurs est édité. Il annonce qu'une solution de relogement des maraîchers du secteur a été trouvée.

Le périmètre des Cherpines est caractérisé par la présence de maraîchers. Le souci des autorités communales est de leur trouver des solutions de relogement en minimisant l'impact sur le rendement de leur production. Grâce à l'initiative prise par des propriétaires producteurs et non producteurs, et avec l'appui logistique de la Commune, les privés ont trouvé la solution permettant ce relogement. Certaines précisions sont en cours d'analyse pour connaître la faisabilité concrète de la solution esquissée, précisions qui ne mettront pas en cause le principe de relogement adopté par les acteurs concernés.

#### Présentation publique du projet lauréat

17 septembre, 17 heures, école de commerce Aimée-Stietelman. La population de Confignon, celle de Plan-les-Ouates mais également des associations concernées ainsi que des députés assistent à la présentation publique du projet lauréat du mandat d'études parallèles (MEP) en présence du groupe de mandataires FHY.

Les intervenants, Monsieur De Rivaz, représentant du canton, Messieurs Uong et Seydoux pour les Communes de Confignon et de Plan-les-Ouates, Monsieur Devillers, Président du collège d'experts, ont pu informer sur les raisons qui ont conduit le collège à se déterminer pour l'image directrice du groupe FHY.

Création d'un écoquartier, travail minutieux concernant le domaine énergétique, pôles culturels et sportifs, création de sous-quartiers principalement dévolus aux piétons, création d'une diagonale traversant tout le périmètre; tels sont certains axes forts du concept proposé et présenté par FHY. Certains de ces points seront encore développés lors de l'élaboration du plan directeur de quartier (PDQ, plan donnant les grands principes structurels du quartier avant la réalisation plus précise des plans localisés de quartier). Toutefois, l'image directrice présentée donne déjà les grandes orientations.

La population, ainsi que les propriétaires des Cherpines, ont ensuite été invités à l'exposition qui s'est tenue durant une semaine à l'école de commerce Stietelman. Des représentants des communes et de l'Etat étaient présents pour répondre à toute question des visiteurs et pour fournir les compléments d'information souhaités.

Durant cette même semaine, des présentations ont également été faites à différentes classes de l'école de commerce dans le cadre de leur cours de géographie.

#### Adoption du projet de loi modifiant les limites de zone des Cherpines-Charrotons

24 septembre, 18 heures, salle du Grand Conseil, Vieille ville. Le Grand Conseil du canton de Genève adopte le projet de loi de déclassement du périmètre Cherpines-

## Aménagement



Charrotons à une large majorité de 2/3 des députés. Bien que les différents acteurs favorables au projet d'urbanisation des Cherpines-Charrotons soient heureux de la nouvelle, ils savent qu'un référendum sera lancé par le comité référendaire "Sauvons la Plaine de l'Aire" pour combattre cette nouvelle loi ainsi que l'urbanisation du périmètre des Cherpines. La date limite pour la récolte des signatures était agendée au 7 novembre dernier.

#### La suite...

20 décembre, 11 heures, votre salon. À l'heure où vous lisez le nouveau numéro du Conf'infos, l'équipe lauréate du MEP mandatée pour l'élaboration du PDQ a déjà participé à la séance de lancement du PDQ.

L'Etat ainsi que les Communes de Confignon et de Plan-les-Ouates ont rédigé le cahier des charges pour l'élaboration du PDQ durant l'automne. Une première séance du comité de pilotage (COPIL) composé de deux Conseillers administratifs des deux communes ainsi que du Conseiller d'Etat chargé de l'aménagement

s'est tenue le 26 novembre dernier afin de valider le cahier des charges du PDQ.

Tout comme le mandat d'études parallèles, le processus pour l'élaboration du plan directeur de quartier se veut participatif en incluant des acteurs et des compétences permettant la réalisation d'un PDQ, puis d'un projet aussi harmonieux que possible. Ainsi, des groupes thématiques ont été constitués tels que ceux de la culture (avec les milieux culturels), de l'agriculture, du sport, du développement durable, des espaces publics, etc. afin que ces spécialistes puissent apporter leurs lumières. À noter que l'association des habitants des Cherpines-Charrotons, l'ARPACC, a également été associée dans le processus comme cela avait déjà été le cas lors du MEP.

Le PDQ se déroulera durant l'année 2011. Des tables rondes seront organisées au printemps. La séance de validation finale du PDQ par le COPIL aura lieu à l'automne avant qu'il ne le soit par les autorités communales et cantonales. Nul doute que vous aurez davantage d'informations concernant l'état d'avancement du PDQ à la fin du mois de mars lorsque vous lirez... le prochain numéro du Conf'infos. **MR**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Mario Rodriguez, secrétaire général adjoint et responsable des projets d'aménagement de la commune au sein de l'administration.

## Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta



### Abonnements TPG 2010

Depuis plusieurs années, Confignon participe avec unireso à une action de promotion pour l'acquisition de nouveaux abonnements des transports publics genevois. En 2010, 72 personnes ont bénéficié d'une réduction de CHF 100 sur leur abonnement TPG annuel (45 abonnements juniors, 12 abonnements adultes et 15 abonnements seniors).

**S0**

## 16 octobre : Inauguration de bancs...

## La Mairie

### ...qui parlent

Glaglagla... en ce 16 octobre, le froid, la pluie et le vent se sont associés pour inaugurer les bancs sonores, projet phare du Fonds de décoration communal. Qu'importe, les plus téméraires n'ont pas hésité une seconde le matin en se regardant dans le miroir alors qu'ils se posaient la question de savoir s'ils se rendraient au vernissage des bancs sonores.

C'est qu'il y avait du joli monde à l'annexe de la Mairie ce jour là; Conseil administratif de Confignon, Conseillers administratifs des communes voisines, représentants du fond cantonal d'Art contemporain (FCAC), milieux culturels, sans oublier le Conseiller d'Etat en charge de la culture à savoir Monsieur Charles Beer.

Le Maire de Confignon, Monsieur Dinh Manh Uong, a soulevé l'importance de cette œuvre artistique et a salué les partenaires financiers du projet à savoir le

FCAC ainsi que des entreprises confignonaises qui ont accepté de jouer le jeu de sponsor pour un banc. Sans ces acteurs, le projet n'aurait pu voir le jour. Puis, ce fut au tour des représentants du FCAC de prendre la parole avant que les experts du Fonds de décoration communal, l'artiste de l'œuvre Denis Savary et finalement le Conseiller d'Etat ne s'expriment sur ce projet qui a débuté voilà deux ans.

Les représentants du Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC) ont mis l'accent sur la collaboration entre la Commune et l'Etat dans le cadre de ce projet, ce qui pourrait être un tremplin pour d'autres projets d'envergure cantonale qui pourraient émerger. Denis Savary a souligné l'importance de combiner objet fonctionnel (le banc) et écoute d'un fragment des voyages en zig zag de Rodolphe Töpffer. Monsieur Oberwiler, expert du Fonds de décoration communal, a montré l'importance de l'Art au travers des décennies et de l'incompréhension qu'une œuvre peut générer à un certain moment pour être ensuite admirée. Le Conseiller d'Etat a finalement achevé



la partie officielle en indiquant que l'Art n'appartient ni au canton, ni aux communes mais à tous, raison pour laquelle les collaborations entre tous les acteurs doivent être la source afin de permettre aux artistes de s'exprimer sur le domaine public également.

La journée s'est ensuite achevée devant un apéritif accompagné par une douce musi-

que faisant oublier le vacarme des gouttes de pluie qui tombaient sur le toit de l'annexe de la Mairie. Entre deux averses, les invités ont pu tester le banc qui se trouve dans le parc de la Mairie, avant de se rendre sur l'un des neuf autres bancs se trouvant sur le territoire communal... lorsque le temps sera meilleur.

**La Mairie**

## Prix de l'Aire

### Concours littéraire de Bernex-Confignon

soutenu par le Département de l'instruction publique (DIP) et parrainé par Jean Romain, célèbre écrivain, philosophe et agitateur d'idées.

**Mardi 9 novembre 2010 à 10h00 à la Librairie du Boulevard à Genève, Madame Françoise Joliat et Mon-**

**sieur Gilbert Vonlanthen, Conseillers administratifs des Communes de Confignon et de Bernex en charge de la culture, ont lancé "LE PRIX DE L'AIRE", concours littéraire des Communes de Bernex et Confignon.**

En 2009, la Commune de Bernex avait initié un concours littéraire sur le thème : "Bernex, terre de mystère et de magie" dans le cadre de la manifestation "1001 nuits de Bernex". Forte du succès rencontré et dans un esprit de pérennisation, elle a proposé à notre Commune de s'associer au projet. Cette dernière, n'hésite pas, tant l'idée l'enthousiasme. Elle qui vit passer Rousseau en ses terres, en 1728.

A la recherche d'un parrain pour cette

première édition du Prix de l'Aire, quoi de plus naturel que de solliciter **Jean Romain**, auteur reconnu et habitant de la Commune de Bernex. Ce dernier a tout de suite accepté cette proposition. Les deux Communes se sont assurées du soutien du Département de l'instruction publique afin de permettre aux élèves des écoles du canton une large participation à ce concours.

Le jury, composé de Magistrats, de Conseillers municipaux et de professionnels de la branche aura un mois pour lire tous les textes et désigner les lauréats de chaque catégorie.

"Aller-retour", thème choisi cette année, évoque l'idée de mobilité et de déplace-

ment. Un thème au cœur de l'actualité pour nos deux communes avec l'arrivée prochaine du tram. Sous forme de nouvelles, les textes devront être remis au plus tard le 1er mars 2011 à la Mairie de Bernex.

Ce concours aimerait insuffler aux petits comme aux grands le plaisir d'écrire et peut-être comptera-t-il parmi les participants un futur ou une future auteur-e à succès !

Règlement et fiche d'inscription auprès des Mairies ainsi que sur les sites communaux :

[www.bernex.ch](http://www.bernex.ch) et [www.confignon.ch](http://www.confignon.ch)

**GP**

## 50 ans et 60 ans de mariage, 10 couples de la commune font la fête !

Les heureux couples qui ont fêté cette année leurs 50 ans de mariage se sont retrouvés pour le traditionnel repas en compagnie du Conseil administratif et du Secrétaire général. Cette année, les heureux jubilaires étaient :

**Denise et Gino Andruccioli  
Veronika et François Compagnon  
Madeleine et Joseph Courlet  
Yolande et Eric Lander  
Danielle et Blaise Roehrich  
Michelle et Paul Vautravers  
Jacqueline et André Vite**

Cette année, nous comptons également parmi les invités deux couples qui, eux, fêtaient leurs 60 ans de mariage; il s'agissait de :



**Jeanne et Ernst Gander  
Andrée et Paul Jeannin**

Ce moment convivial et joyeux a permis aux participants de se retrouver et de partager des souvenirs sur ces longues

années de bonheur. Adressons-leur tous nos vœux pour la suite en espérant que nous les retrouverons tous pour la décennie suivante !

**GP**

# LE CONSEIL

## Résumé de séances

### Séance du 15 juin 2010

Le Président ouvre la séance à 20h30.

Le Bureau communique que les associations du parti libéral et du parti radical de Confignon ont été dissoutes pour faire place à la nouvelle association du PLR parti libéral-radical de Confignon. En pratique, pour la suite de la législation, cela signifie qu'en cas de démission d'un membre en cours de mandat, un élu libéral ou radical peut lui succéder sans distinction pour autant que la liste des "viennent ensuite" soit épuisée ou que ceux-ci n'acceptent pas la fonction de Conseiller municipal.

Le Conseil administratif communique :

#### Projet d'aménagement du secteur des Cherpines

La Commune de Confignon a récemment signé une convention de partenariat avec la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI). Cette fondation de droit public gère aujourd'hui près de 70% de tous les terrains industriels sis sur le territoire cantonal genevois et constitue donc un partenaire important pour la commune.

Cette convention aborde notamment les points suivants :

- Toutes les décisions doivent au préalable obtenir l'accord de la Commune.
- La Commune, si elle le désire, peut participer financièrement à l'acquisition des terrains.
- Une réflexion stratégique ainsi que l'implantation possible pour les industries.
- L'information de la Commune sera assurée par le groupe de travail constitué du Conseiller administratif responsable du projet d'aménagement des Cherpines ainsi que d'un membre de l'administration en charge de l'aménagement.

Cette convention est en vigueur jusqu'en 2020 et est renouvelable.

#### Cressy Plus

La collaboration entre le Groupe de pilotage et l'architecte mandaté avance à grands pas, ce qui permet d'envisager de déposer la requête en autorisation de construire cette année encore. Sous réserve de l'acceptation du crédit d'investissement par le Conseil municipal, les travaux pourraient débuter en septembre 2011.

Au point 6 de l'ordre du jour figure un projet de délibération pour un contrat de bail avec la société Yellowprint SARL.

Il était prévu à l'origine un projet de convention de partenariat public-privé

entre la Commune et l'entreprise. Renseignements pris auprès de l'avocat-conseil de la Commune, il s'avère qu'établir une telle convention est très difficile. La répartition des droits et devoirs des parties est délicate et les différends qui pourraient apparaître sur la durée de 25 à 35 ans de la convention, risquent de déboucher sur des problèmes juridiques difficiles et coûteux à solutionner.

Une solution plus traditionnelle et mieux éprouvée est l'établissement d'un bail pour la location de la surface d'une partie de la toiture de l'école entre la Commune et l'entreprise. Un bail a donc été rédigé et soumis à la Commission des finances pour approbation.

Une discussion riche sur de nombreux points de ce bail s'engage et, après avoir voté un certain nombre de modifications, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents un bail d'une durée de 25 ans entre la société Yellowprint Sàrl et la Commune de Confignon pour la location de 130 m<sup>2</sup> de toiture aux fins de pose de panneaux photovoltaïques.

Le Conseil municipal a également voté à l'unanimité des membres présents un crédit pour l'acquisition d'un tracteur communal "multi-usage" pour un montant de CHF 117'500.—.

Au point 9 de l'ordre du jour figure la réponse de la Commission sociale à la motion n° 102 prévention efficace et essentielle. Un pas de plus dans la politique familiale de la commune.

Le président de la Commission expose dans le détail le travail de la commission.

Il précise notamment que les commissaires ont trouvé intéressante la proposition contenue dans ce projet de motion, mais ont toutefois mis en exergue certains points importants pour une mise en œuvre optimale de l'information et du suivi que devrait offrir la Commune aux parents ayant un premier enfant, sur le modèle de la démarche menée par Onex-Familles.

Des débats nourris débouchent sur une série d'amendements et une suspension de la séance pour que les groupes puissent se consulter avant le vote.

A la reprise, le porte-parole de Voix de Gauche propose le renvoi de ce projet en commission, argumentant que le projet est sans doute parvenu trop tardivement aux membres du Conseil pour que ceux-ci aient le temps d'apporter d'éventuelles modifications.

Le président du Conseil municipal précise que le rapport de la Commission sociale reflète bien les travaux de la Commission

au sein de laquelle différentes tendances se sont exprimées.

Le président de la Commission sociale admet que le rapport est arrivé tardivement aux membres du Conseil municipal mais souligne avoir tenté de synthétiser les discussions nourries de la Commission en distinguant ce qui provenait du projet initial des propositions d'amendement. Il rappelle que cette motion doit être envoyée au Conseil administratif afin que celui-ci fasse part d'un certain nombre de propositions sur la manière dont les différents éléments du projet pourraient être mis en œuvre.

Le vote sur le renvoi de la motion à la Commission sociale est refusé par le Conseil municipal par 9 non, 4 oui et 2 abstentions.

Après avoir voté chaque proposition d'amendement, le Conseil municipal vote la motion à l'unanimité des membres présents.

En fin de séance, le Conseil statue à huis clos sur deux requêtes en naturalisation.

Le Président lève la séance à 23h05 en souhaitant une excellente pause estivale aux personnes présentes.

### Séance du 28 septembre 2010

Le Président ouvre la séance à 20h30.

A l'ordre du jour est ajouté un point concernant une autorisation de dépassement du Coefficient d'Utilisation du Sol (COS) dans le cadre de la construction de quatre villas sur la parcelle 10315 de notre commune.

Le Bureau communique qu'il a enregistré cet été la démission du Conseiller municipal Vincent Bujard pour le nouveau Parti libéral-radical de Confignon - PLRC (élu radical) ainsi que la démission au 24 septembre de celle du Conseiller municipal Alpha Ayande pour Voix de gauche.

Le Président tout en respectant ces décisions motivées par des raisons personnelles tout à fait respectables, déplore toutefois ces démissions au cours de la dernière année de cette législature 2007-2011.

Monsieur Vincent Bujard, présent dans les rangs du public, est chaleureusement remercié par le Président pour son travail et son engagement à toute épreuve, notamment à la tête de la Commission de

l'aménagement, des constructions et de l'équipement (CACE), comme Président. Deux bouteilles de notre excellent cru communal lui sont remises pour qu'il se souvienne encore un peu de ses collègues du Conseil municipal qui reprendront pour certains ses fonctions.

Point 3 de l'ordre du jour: Prestation de serment de Monsieur Didier Frey.

Monsieur Frey, premier des "viennent ensuite" de la liste du parti radical, prête serment et rejoint ainsi le Conseil municipal pour la dernière ligne droite de cette législature.

La répartition des membres dans les différentes commissions ne pose fondamentalement pas de difficulté. Le Conseiller municipal Didier Frey reprenant la position de membre anciennement assurée par Vincent Bujard, à l'exception de la présidence de la CACE.

Le remplacement du Président de la CACE est sujet à une discussion animée sur l'équilibre des forces au sein du Conseil et par conséquent en termes de représentativité au sein des commissions et de leur présidence.

Voix de Gauche souligne d'une part le fait qu'un radical devrait succéder à un radical et d'autre part que le vice-président devrait logiquement reprendre le poste.

La création de l'association du PLR permet, à la satisfaction des radicaux, d'envisager le remplacement de l'ancien président radical par un président issu de la nouvelle association sans distinction de l'appartenance originelle libérale ou radicale.

Le Président du Conseil demande au vice-président s'il est candidat pour reprendre la présidence de la CACE et fait un appel aux candidatures pour repourvoir le poste.

Madame Sylvie Jay, de l'association du PLR, est l'unique candidate, elle est élue à cette fonction à l'unanimité moins son abstention.

Point 8 de l'ordre du jour: Election des responsables du local de vote pour 2010-2011

Les partis assurent par alternance le bon fonctionnement du local de vote. Cette année, c'est le tour du Parti démocrate-chrétien et du Parti libéral d'assurer la présidence et la vice-présidence du local. Des candidatures issues des rangs



## Résumé de séances

## LE CONSEIL

suite de la page 11

des adhérents des partis respectifs sont présentées. Ces personnes sont élues à l'unanimité des membres présents.

Le point ajouté à l'ordre du jour concernant une autorisation de dépassement du Coefficient d'Utilisation du Sol (COS) fait l'objet d'une explication du Conseil administratif.

Le Conseil administratif explique que cette question ne devait pas être traitée à l'origine par le Conseil municipal, ceci n'étant pas de son ressort. Finalement, les autorités cantonales informent que cela est de la compétence de la Commune, raison de la modification de l'ordre du jour. Cette dérogation a suscité, dans la semaine précédant la séance du Conseil municipal, de nombreux courriels très chargés émotionnellement. Certains se préoccupant de la justice par rapport aux autres propriétaires de parcelle, d'autres de la nécessité de ne pas nuire à la construction d'habitations

dans cette longue période de manque de logements.

Les explications entendues lors de la séance du Conseil municipal mentionnant la faible augmentation du COS demandée (+3%) permettant de construire quatre logements de taille acceptable sur cette parcelle et la présentation de l'emprise des constructions sur cette parcelle ont rassuré les plus perplexes.

La dérogation a été acceptée par le Conseil municipal et le projet peut ainsi se poursuivre.

Différents crédits d'investissement sont présentés:

- Place du village et assainissement des canalisations concernées par le projet pour CHF 5'075'000.-
- Assainissement du réseau de canalisations Hutin, phase II, mise en séparatif pour CHF 1'760'000.-

- Rénovation des chaussées, étape II pour CHF 380'000.-

- Eclairage public, phase II pour CHF 308'000.-

- Réhabilitation du Tennis Club de Confignon pour CHF 580'000.-

L'ensemble de ces demandes de crédit d'investissement est renvoyé en Commission de finance et gestion – développement économique (CFG) et en Commission de l'aménagement, des constructions et de l'équipement (CACE).

La demande de crédit d'investissement pour:

- l'aménagement urbain pour le TCOB pour CHF 180'000.-

est acceptée à la majorité du CM. Il s'agit d'un équipement selon des standards des Transports publics genevois pour l'équipement des arrêts de bus qui sont à la charge des communes.

Point 14 de l'ordre du jour : Budget 2011 et fixation du centime additionnel

Ce point est renvoyé à toutes les Commissions qui analyseront les chiffres en relation avec leurs compétences.

Point 15 de l'ordre du jour : Proposition de motion: Réaménagement du parking "manifestation"

Cette motion demande la requalification de l'actuel parking manifestation en un véritable parking communal qui pourrait accueillir une trentaine de places. Ces places constitueront une alternative ou une solution provisoire pour les riverains pendant la phase de réaménagement de notre centre villageois qui pourrait débiter dès l'hiver prochain.

Le Président lève la séance vers 23h00 et invite les participants au verre de l'amitié.

**Roger Jaccard**, Président du Conseil

## Au coin de la rue Edouard Vallet

Vous connaissez tous l'expression, "je l'ai rencontré au coin de la rue". Cela veut dire que vous avez consacré quelques minutes à bavarder de la pluie et du beau temps avec un voisin.

Un ami de Cressy m'a demandé récemment ce qu'il en était exactement de cet immeuble que la Commune va construire derrière l'Ecole de Cressy (emplacement actuel des pavillons provisoires). Je l'ai renvoyé à la collection des Conf'infos, en particulier au no 53 (juin 2009), dans lequel Vincent Bujard rappelait que le 7 avril 2008, le Conseil municipal avait libéré un crédit de 170'000 francs pour lancer les études d'avant-projet. Le cahier des char-

ges prévoyait de construire un immeuble d'habitation destiné prioritairement à des personnes âgées.

Depuis lors, pas mal d'eau a coulé au coin de la rue Edouard Vallet.

Il y a d'abord eu le 20 mars 2010, l'exposition publique du projet lauréat du concours d'avant-projets pour l'immeuble de Cressy plus. A ce moment-là, il s'agissait surtout du gabarit de l'immeuble, de son implantation et de son profil général. La question importante du type d'habitat retenu (répartition des surfaces commerciales et des locaux communs au rez-de-chaussée, nombre de pièces pour

les appartements et type d'usagers) était renvoyée à un groupe de pilotage, désigné par le Conseil administratif et par le Conseil municipal. Ce groupe de pilotage a tenu trois séances depuis le 11 mai 2010 en collaboration avec l'architecte mandaté, soit le bureau VVR-architectes à Thônex. Comme son nom l'indique, ce groupe de pilotage va évaluer et consolider les propositions de l'architecte sur les trois points suivants:

1. Rez-de-chaussée: en principe un tiers de locaux à usages collectifs (une salle polyvalente, un local d'accès libre pour les jeunes et un local de gestion accompagnée), et deux tiers de locaux commerciaux (un café ou restaurant d'une part, plusieurs commerces d'autre part).

2. Dans les étages 1 et 2, des appartements de 3 pièces (une dizaine par étages).

3. Sur l'étage 3, 8 appartements de trois pièces et un appartement communautaire de 4 pièces qui pourra être occupé autant par des personnes âgées que par des étudiants si nécessaire.

L'ami du coin de la rue m'a demandé alors qui déciderait au final du choix des usagers. Une chose est sûre, la propriété de cet immeuble sera transférée à la Fondation d'intérêt public communal pour le logement, c'est donc elle qui décidera de l'affecter à des étudiants, à des familles ou à des aînés.

**Eric Baier**, président de la Commission durabilité, environnement et énergie

## en bref...

### Inondations au Pakistan

Durant la séance du Conseil municipal du 28 septembre dernier, le Conseil administratif avait annoncé qu'un don serait fait en faveur des sinistrés des inondations pakistanaïses. **Ce don s'est donc monté à CHF 8'354.-.**

## Bric à BrAc

### Choeur de Pontverre

**Vendredi 1<sup>er</sup> avril** à 20h30 et **dimanche 3 avril 2011** à 18h, le choeur de Pontverre donnera deux concerts au temple de la Madeleine.

Deux œuvres magnifiques à ne manquer sous aucun prétexte :

**Paukenmesse de Haydn • Cantate n° 131 de Bach**

Réservez déjà ces dates !

**Bric à BrAc**

**90 ans, ça se fête !**



Au mois de septembre, Madame Joliat et Monsieur Uong se sont rendus chez **M. Maréchal** et lui ont présenté leurs meilleurs vœux de santé au nom du Conseil administratif.



Au mois d'octobre, le Conseil administratif s'est rendu chez **Mmes Guggisberg** (ci-dessus) **et Dufour** (ci-contre) et leur a présenté ses meilleurs vœux de santé



**Exposition Maurice Blanchet**

Du 3 au 19 septembre, l'annexe de la Mairie a accueilli une magnifique et rare exposition des peintures de Maurice Blanchet (1916-1978), époux de Madame Blanchet, malheureusement décédé trop tôt.



Fils du peintre Alexandre Blanchet, il suivra ses traces en entrant à l'Ecole des Beaux-Arts. Chef décorateur au Grand Théâtre, puis plus tard professeur à l'Ecole des Arts décoratifs, il était aussi un peintre de la nature d'une grande sensibilité.

C'est en 1922, en arrivant à Confignon, qu'il découvre la nature et peint au bord de l'Aire tout en pratiquant l'ornithologie. A la fois passionné d'art, d'archéologie, amoureux de la nature et excellent botaniste, Maurice Blanchet est notamment bien connu des Genevois en raison de sa lutte, en compagnie de Robert Hainard pour la réintroduction du castor dans la Versoix, réintroduction dont on vient de fêter le cinquantenaire. Fin 1977, il publie son fameux ouvrage «Le castor et son royaume».

Parmi les 56 œuvres exposées, quelques portraits et autoportraits mais surtout des pay-



sages, notamment de Corse, dans lesquels tout l'amour que Maurice Blanchet portait à la nature est sublimé. Couleurs chaudes, lumière douce, paysages baignant dans la torpeur, tout incite à la contemplation.

Un grand merci à Madame Jeanne Blanchet, à sa famille et à toutes les personnes qui ont prêté une ou plusieurs œuvres, pour avoir mis sur pied cette exposition.

RL

**Apéritif communal**

Le prochain apéritif communal organisé par la Mairie aura lieu le **vendredi 14 janvier 2011 à 19h.**

Ce sera pour vous, habitants de Confignon, l'occasion d'être informés de la politique communale, de voir décerner le "Coup de chapeau" ou le "Coup de cœur" et de recevoir les nouveaux Confédérés. Lors de cette soirée, vous pourrez également faire plus ample connaissance avec les sociétés communales et avec vos voisins en bavardant autour d'un verre.

Réservez d'ores et déjà cette date et venez nombreux à la salle communale ce soir-là!

**La Mairie**

**Joyeuses fêtes et bonne année 2011 !**

Le comité de rédaction du Conf'Infos vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2011 ! Il vous donne déjà rendez-vous en mars pour le prochain numéro.

**Comité de rédaction**

**Le calendrier 2011 arrive !**

Voilà déjà cinq ans que la Commune édite un calendrier ! Ce calendrier regorge de trucs et astuces tant sur le tri des déchets que sur les bons gestes à avoir sur la planète. Il vous renseigne sur les points de récupération communaux des déchets et leur nature, les dates des levées spéciales, des manifestations communales et de celles se déroulant sur la commune de Bernex, des jours de marché, etc. L'an dernier, nous y avons ajouté les dates des séances du Conseil municipal.

Le calendrier 2011 arrive ces prochains jours dans votre boîte; conservez-le, il vous sera très utile ! Si toutefois vous ne l'avez pas reçu, contactez le secrétariat de la Mairie. Nous nous ferons un plaisir de vous le transmettre.

**La Mairie**



## au-delà des thuyas ...

### Mercredis de ski de Confignon 2011

Les traditionnelles sorties de ski, destinées à tous les enfants de la commune dès la 2<sup>ème</sup> primaire (entre 7 et 8 ans), auront lieu à Contamines et/ou Combloux les **mercredis 12-19-26 janvier et 2 février 2011**. En cas de mauvaises conditions atmosphériques ou d'enneigement, les **mercredis de remplacement sont les 9-16 février et 2-9 mars 2011**.

Départ 8h précises sur la place de l'église; retour au même endroit entre 17h45 et 18h environ. Tarifs: 1<sup>er</sup> enfant CHF 155.-, les suivants CHF 135.-, comprenant les prestations suivantes: un repas chaud avec une boisson à midi, le transport en car, les remontées mécaniques et l'encadrement.

Si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant, vous pouvez prendre contact avec une des responsables dont les noms figurent ci-dessous:

Margareth Robert-Tissot  
022 757 59 20  
art1232@bluewin.ch

Chantal Gerber  
022 757 46 16  
changerber@gmail.com

Danielle Party  
022 757 36 69  
danielleparty@bluemail.ch

**Nous recherchons un, voire deux moniteurs de ski au bénéfice d'un Jeunesse & Sport ou d'un diplôme suisse/français officiel. Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec une des responsables ci-dessus. D'avance nous vous en remercions.**



! Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au Conf'Infos (articles, informations, etc.) peuvent remettre leur texte à [communication@confignon.ch](mailto:communication@confignon.ch) d'ici au:

**24 janvier 2011**

(parution fin mars).

### LE COTEAU - CLUB DES AÎNÉS DE BERNEX-CONFIGNON

Bonjour,

Me voici de nouveau fidèle à notre rendez-vous du mois de décembre pour vous donner des nouvelles du Coteau. Notre club va bien, légèrement perturbé par la météo qui a contraint les inconditionnels des excursions à une valse hésitation, j'y va-t-y - j'y va-t-y pas ?

#### Manifestations

##### Broche au CAD du jeudi 5 août

Très réussi, temps agréable (toutefois à l'intérieur), ambiance conviviale, les participants heureux appréciant ces rencontres autour d'un excellent repas permettant à chacun d'évoquer des souvenirs communs.

##### Les rencontres musicales

du 4 et 5 septembre, furent cette année pour le club une réussite, par le site où notre stand était installé, par les nombreux chalands présents pour faire l'achat de pâtisseries et de confitures élaborées par nos chères mères-grands et par les autres bénévoles. Nous avons fait un malheur qui nous a permis d'enregistrer dans l'escarcelle du club, tous frais payés, la somme de fr. 588.85. Merci à toutes les bénévoles de l'ombre ainsi qu'à celles qui étaient présentes au stand pour nous aider.

##### Excursion du 14 octobre - Lac Genin

Premier arrêt, Mijoux, visite du musée lapidaire. L'appellation lapidaire désigne le tailleur de pierres fines, gemmes, à l'exception du diamant dont la dureté extrême nécessite une technique différente. Loin de moi l'idée de faire de la publicité, j'aimerais simplement vous faire découvrir ce musée familial du haut Jura où, en 1770, 600 lapidaires employaient leur savoir-faire pour que nous ayons le plaisir d'admirer un spectacle exceptionnel et d'une rare beauté.

Certains d'entre vous ignorent sans doute où se cache ce coin idyllique du Jura. Pour arriver à ce lieu magique du lac Genin, il faut une bonne heure en car pour parcourir la route ombragée de mer-



veilleux sous-bois qui, à cette saison, se parent de couleurs automnales allant du vert à l'or et au pourpre. Ce fut magnifique. Arrivés à bon port, bon repas et promenade digestive au bord du lac.

##### Repas au club

La saison gastronomique a repris le mercredi 6 octobre avec la chasse. Participants comblés. Le chevreuil était excellent. Le 3 novembre, la choucroute garnie traditionnelle. Vous êtes venus nombreux comme d'habitude. Après le café, le jass est devenu également traditionnel ainsi que le scrabble, ce qui meublera agréablement les après-midi d'hiver.

##### Repas de l'Escalade 8 décembre

Réservez cette date pour notre Escalade qui aura lieu à Confignon. Nous vous attendons nombreux.

Je vais arrêter mon bavardage en vous présentant les vœux les plus sincères, de l'ensemble du comité du Coteau, pour que ce Noël 2010 soit une source de joies pour vous et les vôtres. Nous vous souhaitons également une bonne année 2011.

A l'année prochaine.

**Thérèse Asper**



matin, pour une émouvante célébration œcuménique. Après la messe, le brunch a lui aussi eu un énorme succès. Enfin, la pièce de théâtre de la compagnie Théâtralair a été copieusement applaudie.

Mais c'est toute la fête qui méritait des applaudissements et en premier lieu Charles Christophi. Nous remercions aussi les nombreux bénévoles, les associations, sans qui cette grande fête n'aurait pu se dérouler, et bien sûr le comité d'organisation qui, autour de Charles, a travaillé pendant plus d'un an à la préparation de cet événement villageois.

**DS**

### LES CONFI D'OIZES

### CONFIGNON EN FÊTE!

Pour la troisième année consécutive, l'Association des Confi'Oizes, organisera le **12 février 2011** son repas avec animation musicale.

A ce jour, le thème n'est pas encore défini, ni l'orchestre qui mettra le feu à cette soirée.

Mais dès le début du mois de février, soyez attentif aux affiches que vous trouverez dans le village et aux tous ménages que vous recevrez dans vos boîtes aux lettres. C'est à ce moment-là que le programme vous sera dévoilé. Vous trouverez également toutes les informations sur le site de la commune [www.confignon.ch](http://www.confignon.ch), rubrique associations.

Il vous suffira ensuite de vous inscrire pour le repas ou alors de passer dans le courant de la soirée, à la salle communale, pour venir faire la fête.

Toutes les Oizes se réjouissent de vous retrouver nombreux à cette manifestation et elles vous souhaitent à toutes et tous de très bonnes Fêtes de fin d'année.

**CG**

# au-delà des thuyas ...

## PARTICIPEZ VOUS-MÊME A LA PRODUCTION D'UN GRAND FILM DE FICTION TOURNÉ A CONFIGNON

Jean-Jacques Rousseau s'est arrêté à Confignon après sa fuite de Genève. Il a été reçu par le curé de Pontverre qui, entre autres choses, le guida vers son amie Mme de Warens. Cette dame aura une grande importance dans la vie de Rousseau. Le **séjour de Rousseau** à Confignon est donc remarquable et notre commune se devait de l'exprimer à l'occasion du 300<sup>ème</sup> anniversaire de sa naissance en participant au concours international organisé par la Ville de Genève.

La Commune de Confignon a confié à l'association *Le Nez dans le Ruisseau* la mission de donner forme à son projet.

**Ce projet a été primé et a reçu le Label Rousseau 2012, ainsi qu'une somme de CHF 150.000.-** Dans son ensemble, le dossier consiste en un film long métrage de fiction; un prologue théâ-

tral illustrant le passage de Rousseau à Confignon; une manifestation villageoise.

**Le film occupe une large place dans ce dossier.** Il s'agit de la réalisation d'une fiction contemporaine, écrite par un scénariste de talent, dont l'action se déroulera principalement à Confignon. Une intrigue pétrie de thèmes chers à Rousseau, démontrant l'actualité toujours vivante de ses idées. Une histoire prenante, soutenue par des acteurs de renom, mais aussi par la population de Confignon qui pourra y participer au travers d'interviews, de figuration ou de souscription.

L'association a déjà mis en place les éléments qui permettront d'aller de l'avant: une maison de production, un réalisateur, un scénariste travaillent sur ce projet. L'association surveille chaque étape de façon à s'assurer que tout se déroule dans les meilleures conditions.

Nous souhaitons proposer à toute personne que cela intéresserait de participer financièrement à ce projet de film en sous-

crivant, la somme de **CHF 50.00** qui représente un soutien à l'association et permet d'en devenir membre.

La somme de **CHF 100.00** grâce à laquelle le souscripteur recevra un exemplaire du scénario.

La somme de **CHF 200.00 ou plus** par laquelle le souscripteur recevra un exemplaire du scénario et verra son nom figurer au générique de fin.

Cette somme ne pourra servir qu'à la réalisation du projet de film, telle qu'expliquée plus haut. En cas de renoncement, pour quelque raison que ce soit, au tournage dudit film, la somme serait rendue intégralement au souscripteur. Si vous êtes intéressé, vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription à l'adresse suivante : <http://www.confignon.ch/fr/vieculturelle/rousseau>.

**Denis Soulier**, Président  
**René Lindenmeyer**, Trésorier

## PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
<b>DECEMBRE 2010</b>			
21	Ciné-Kid – Nanny McPhee	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
21	Arbre de Noël	Place de l'Eglise	A.I.C
<b>JANVIER 2011</b>			
12	Conférence scientifique	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
13	Ciné-Mondes - Oncle Boonmee	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
14	Apéritif communal	Salle communale Confignon	Commune de Confignon
18	Ciné-Kid – Le Cirque	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
19	Conférence scientifique	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
20	Ciné-Club – L'Encerclement	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
22	Winter Live Music	Salle communale Confignon	Communes de la Champagne
26	Conférence scientifique	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
27	Ciné-Mondes – Un homme qui crie	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
<b>FEVRIER 2011</b>			
1 <sup>er</sup>	Ciné-Kid – Deux frères	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
	Conseil municipal	Salle communale	Mairie
2	Conférence scientifique	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
3	Ciné-Mondes – Dirty Paradise	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
9	Conférence scientifique	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
10	Ciné-Club – Die Frau mit 5 Elefanten	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
12	Repas dansant	Salle communale Confignon	Confid'Oizes
15	Ciné-Kid – Là-haut	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
17	Ciné-Mondes – Solutions locales pour un désordre global	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
<b>MARS 2011</b>			
3	Ciné-Mondes – Ajami	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
7-13	Exposition photos	Dépendance mairie	Assoc
15	Ciné-Kid – Mèche blanche	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
19	Théâtre La tulipe Noire	Salle communale Confignon	A.I.C.
29	Ciné-Kid – Kerity, la maison des contes	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
30.3-3.4	Artisan'Art	Salle communale Confignon	Artisan'Art

## Winter Live Music 2011

**Podium musical pour les jeunes de la Champagne**

**Le 22 janvier 2011**

Salle communale de Confignon  
de 14h30 à 1h00 du matin

**Entrée CHF 5.-**

**WINTER LIVE MUSIC**  
22.01.11  
14:30/01:00  
Salle communale de Confignon  
Podium musical pour les jeunes de la Champagne

15:00 AS NOTHING FALLS Metal Core  
16:00 PAM PAM SOUND Progressive Dance Hall  
17:00 THE PUPA POP-Punk  
17:30 VIBZ ORGANIZER Rock  
18:00 NO MORE HEROES Punk, Rock  
19:00 PAM PAM SOUND Progressive Dance Hall  
20:30 DECEPTION Rock, Alternative  
21:00 MA GASH INTL Progressive Hip-Hop Dance Hall  
22:15 ESPRIT FESTIF Electro-Old  
22:30 OVER GROUND CREW Break, Punk  
23:45 ESPRIT FESTIF Electro-Old  
24:00 FULLLAST Punk, Rock

La 8<sup>ème</sup> édition du podium musical de la Champagne, qui va s'appeler dès à présent **Winter Live Music** (... oublié le Samedi d'Hiver), est déjà de retour et ce n'est pas pour déplaire aux amoureux des décibels et paroles acerbes.

Hôte habituel de cette manifestation par et pour les jeunes, la Commune de Confignon, avec le fidèle concours de toutes les communes de la Champagne, a l'immense plaisir de présenter un programme 2011 des plus variés, mélangeant tous les genres musicaux. Dj's, danseurs hip-hop et live bands se suivront sur la scène principale et la nouvelle scène Dj de la buvette.

N'oublions pas la restauration de saison, la traditionnelle soupe-sauccise-fromage qui vous attendra impatiemment ce jour-là dès 15h00.

Nous rappelons que ce podium a pour but de permettre à notre jeunesse désireuse de s'exprimer par le biais de la musique de bénéficier d'infrastructures régionales de qualité afin de faire entendre et connaître l'expression artistique qui lui tient à cœur. Bien du plaisir à tous !

### Contact et renseignements

Commune de Bernex  
Service social jeunesse  
M. Patrik Renlund  
Tél. 022 850 92 46  
p.renlund@bernex.ch

## Stage multisports pour les jeunes

**Bric à BrAc**

Vous vous souvenez peut-être de l'enquête jeunesse que la Commune a menée dans le courant de l'année 2009.

Parmi les résultats, il apparaissait clairement que les jeunes souhaitaient plus de sport et de loisirs.

Grâce à la précieuse collaboration des sociétés sportives communales, nous avons pu mettre sur pied, avec les travailleurs sociaux du BUPP (FASe), un

stage multisports pour les jeunes de 11 à 16 ans.

La dernière semaine du mois d'août, une dizaine de jeunes se sont retrouvés au SAS (local pour les jeunes situé sur la rue de Bernex) pour découvrir des sports comme le basket, le tennis et le karaté, s'amuser de manière créative, partager des grands moments d'aventure lors des sorties Aquaparc et rafting.

De l'accueil au petit-déjeuner jusqu'aux délicieux repas préparés par une Confignonnaise motivée par le projet, sans oublier l'encadrement professionnel de l'équipe FASe de Confignon et l'enthousiasme des moniteurs sportifs, les ingrédients pour une bonne réussite de ce projet-pilote étaient réunis.

Encore merci à celles et ceux qui se sont engagé-e-s dans cette belle aventure et ... rendez-vous l'été prochain ! **EG**

L' A I R E D U T E M P S

### Permanence Impôts 2011

**Du mardi 1<sup>er</sup> février  
au samedi 30 avril**

Une permanence pour le remplissage de la déclaration d'impôts simple est organisée par le service social de la Commune de Bernex, en collaboration avec l'Hospice Général.

Cette permanence s'adresse aux personnes disposant de revenus modestes et habitant les communes de Bernex, de Confignon et de la Champagne.

**Les inscriptions se font sur  
place ou par téléphone les jours  
ouvrables, au  
Centre d'Action Sociale  
313, rue de Bernex  
de 8h30 à 12h00  
et de 13h00 à 17h30**

Une participation financière de Frs 30.- sera demandée par déclaration.

Pour tous renseignements :  
Tél. 022 420 40 00



Hospice général  
institution genevoise d'action sociale

Commune de  
Bernex



## CREZZY ou... la vie d'un quartier

Non, je vous assure, ce n'est pas une faute de frappe !

CREZZY est plutôt... le titre d'un film.

Eh oui, je sais, cela fait penser à Cressy... et c'est normal car ce court-métrage (19 minutes, génériques compris) parle justement du quartier de Cressy.

Tout a commencé par une idée de l'Association des Habitants de Cressy : réaliser un clip afin que les jeunes du quartier puissent montrer leurs talents.

Les Communes de Bernex et Confignon ont tout de suite vu la potentialité d'un tel projet et ont décidé de le soutenir : le petit clip est ainsi devenu un vrai film, dont la réalisation a été accompagnée par un professionnel de la branche.

Quel intérêt pour les Mairies de financer un film ?

Le processus tout d'abord! Nous souhaitons promouvoir un projet de quartier fédérateur, permettant aux habitants de tous horizons de se rencontrer, de se connaître et idéalement d'être un peu plus proches suite à cela.

Le message ensuite: montrer que les générations se croisent et souvent ne prennent pas le temps de se rencontrer et de se comprendre, laissant la porte grande ouverte aux préjugés.

Notre énorme chance : les jeunes de LAS-SOC (nouvelle association à Confignon, née de l'enthousiasme des jeunes du local en gestion accompagnée qui se trouvait

dans les pavillons de Cressy) ont tout de suite aimé l'idée et se sont engagés de manière remarquable, avec l'encadrement des travailleurs sociaux du BUPP (FASe).

Et bien sûr n'oublions pas les acteurs : de très nombreux habitants du quartier, jeunes et moins jeunes, ont joué le jeu avec enthousiasme lors des journées de tournage, qui se sont terminées par un dimanche convivial autour de grillades.

Nous ne vous en dirons pas plus mais... si vous n'avez pas pu le voir lors de la fête de Cressy le 26 septembre dernier, contactez la Mairie !

Encore merci et bravo à toute l'équipe !

**EG**



Mémoire de Confignon

Sommes à la recherche de tous documents ou objets concernant l'histoire de Confignon.

Vous qui videz un appartement, effectuez vos nettoyages d'automne ou encore faites du rangement et que vous retrouvez :

- de la correspondance, des cartes postales, des photos du village ou de votre maison
- vos souvenirs scolaires, carnets, livres, cahiers et photos de classe,
- des documents relatifs à vos activités associatives et paroissiales
- des souvenirs de fêtes villageoises, manifestations, des affiches, des extraits de presse

**Ne les jetez pas, tous ces objets feront notre bonheur.**

## AVIS DE RECHERCHE

Merci de prendre contact avec nous en nous écrivant à l'adresse: "**Mémoire de Confignon**", Chemin Sous-le-Clos 32, 1232 Confignon

ou en prenant contact directement avec l'un de nos membres :  
F. Guerne au 022.757.40.43, D. Blondin au 022.757.48.43,  
E. Besson au 022.757.14.61, F. Compagnon au 022.757.26.75

Un grand merci par avance.

